

Communiqué de presse du 20 janvier 2022

Prise de position sur le reportage de l'émission «Rundschau» du 19 janvier 2022

Étapes de planification transparentes

La Région seeland.biel/bienne rejette le reproche de planification manipulée. Les étapes de planification sont représentées de manière transparente, et la prise de décision incombe aux communes. Les consignes cantonales sont respectées.

Dans son reportage du mercredi 19 janvier 2022, l'émission «Rundschau» de la SRF met en doute les activités de l'Association seeland.biel/bienne en lien avec la planification de l'EDT, en particulier la composition de la conférence de EDT et son financement. À cet égard, l'Association seeland.biel/bienne tient à préciser ce qui suit:

La Conférence EDT (extraction de matériaux, décharges et transports) est l'une des six conférences spécialisées de la Région seeland.biel/bienne et traite de la planification régionale EDT. Elle crée ainsi les conditions de planification pour la plus grande autosuffisance possible en matières premières pour la construction et l'auto-élimination des matières excavées dans le périmètre de la région conformément aux consignes de la Confédération et du Canton de Berne. En tant que Commission préconsultative, elle prépare les affaires et les propositions à l'attention du Comité et de l'Assemblée des membres de la Région seeland.biel/bienne et exécute leurs décisions.

La prise de décision incombe aux 61 communes

La Conférence spécialisée EDT se compose de six représentants des communes (dont deux membres du Comité de la Région seeland.biel/bienne), de trois membres de la Communauté d'intérêt CI Sted (secteur du gravier et des décharges), de trois représentants des services cantonaux spécialisés et d'un conseiller expert externe. Les six représentants communaux et les trois membres de la CI Sted ont le droit de vote. Ainsi, la majorité des votes de la Commission revient donc clairement aux communes, et il y a aussi des règles claires de récusation. Toutes les décisions concernant le Plan directeur EDT sont prises par l'Assemblée des membres, c'est-à-dire par les 61 maires et mairesses des communes ou, en cas de modifications mineures, par le Comité (14 maires et mairesses) de la Région seeland.biel/bienne.

La clé de répartition des coûts est représentée de manière transparente et seulement pour la gestion des affaires

Les coûts d'élaboration du Plan directeur régional EDT sont à la charge de la Région seeland.biel/bienne et du Canton de Berne. La CI Sted contribue exclusivement à hauteur de 50% aux frais de gestion de la Conférence EDT (10'000 fr.). Les frais pour la planification directrice, ainsi que pour la gestion, sont indiqués séparément et de manière compréhensible dans le budget et les comptes de la Région.



La reproche est jugée inacceptable

La Région seeland.biel/bienne est consciente de la question de la gouvernance et en tient compte. Les étapes de planification sont présentées de manière transparente, la prise de décision incombe aux communes. Dans le même temps, nous misons sur le partenariat. Ce faisant, les consignes cantonales sont respectées.

La Région seeland.biel/bienne profite du débat actuel pour repenser et discuter à nouveau la thématique de la participation aux frais de gestion et du droit de vote de la branche du gravier au sein de la Conférence spécialisée en accord avec le Canton de Berne.

La Région seeland.biel/bienne soutient la planification «Beichfeld»

Lors de l'Assemblée des membres 2017, la Région seeland.biel/bienne, en tant qu'autorité de planification, a approuvé la modification du Plan directeur et donc la planification de l'extension de la gravière et la place de manutention de matériaux terreux à Walperswil. «En tant que région, nous continuons à soutenir cette planification. Le projet permet en plus de sécuriser l'approvisionnement régional en gravier au cours des décennies à venir, de créer en particulier une place de manutention de matériaux terreux. Ainsi, il fournit une contribution importante pour l'amélioration foncière et le maintien de la fertilité des sols au Grand Marais», explique Madeleine Deckert, présidente de la Région seeland.biel/bienne. «En outre, nous sommes d'avis qu'en apportant des améliorations ponctuelles au projet, telles que prévues dans le Plan de quartier cantonal élaboré par le Canton, une solution peut également être trouvée pour Walperswil et est susceptible d'obtenir une majorité.»

Est à disposition pour toutes questions, le 20.1.2022 à partir de 14h00:

Madeleine Deckert, présidente de la Région seeland.biel/bienne, 076 370 17 59